



Paysage Léconi Batéké Léfini

Document de stratégie pour l'élaboration du plan d'aménagement des ressources naturelles du futur Parc National d'Ogooué-Leketi

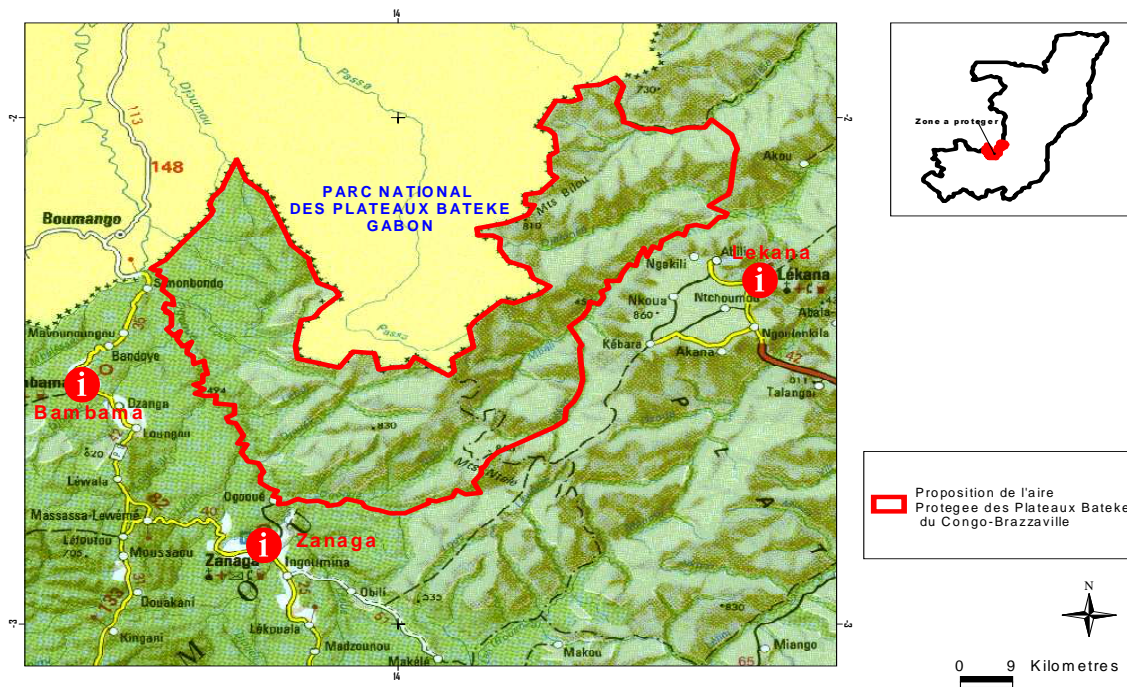


Table des matières

<i>Liste des abréviations</i>	2
<i>Introduction</i>	3
<i>I. Identification de l'équipe de planification et de la zone</i>	3
<i>II. Les parties prenantes / acteurs : Identification des acteurs et développement de la stratégie pour les impliquer dans le processus</i>	7
<i>III. Stratégie de collecte des données</i>	11
3.1 Physiques	11
3.2 Données socio-économiques	13
3.1.1 Données monographiques	13
3.3 Données temporelles.....	14
<i>IV. Stratégie pour la validation et l'adoption du plan d'aménagement</i>	18
4.3 Stratégie pour la validation et l'adoption du document de stratégie	18
<i>Le document de stratégie qui a suivi un processus participatif dans son élaboration fera l'objet des discussions au niveau interne.</i>	18
4.3 Stratégie pour la légalisation du plan d'aménagement de la zone du futur parc de OL 18	
4.3 Eléments du plan d'aménagement de la zone du Parc National de l'Ogooué-Lékéti..	18

Liste des abréviations

CNIAF : Centre national des Inventaires et Aménagement des Ressources Forestières

DFAP : Direction de la Faune et des aires protégées (MEF)

GRNBC: Gestion des ressources naturelles à base communautaire

CBNRM: Community based Natural resources management

MEF : Ministère de l'Economie forestière

ONG : Organisation non gouvernementale

WCS : Wildlife Conservation Society

MARP : Méthode accélérée de recherche participative

COBA : Communautés de base

Introduction

Le présent document de stratégie est un outil de planification qui permettra à l'équipe Batéké d'élaborer un plan de gestion de la zone du futur Parc National d'Ogooue-Leketi. Il détaille de manière simplifiée les différentes étapes suivant lesquelles le plan d'aménagement sera élaboré y compris les activités, les différentes rencontres et les différents partenaires impliqués. Il propose les moyens de vérification ainsi que le chronogramme des activités à mener, leurs dates de réalisation et d'achèvement. Il présente aussi le processus de planification ayant eu lieu dans certaines micros zones. Dans l'ensemble, le processus de planification se veut inclusif, démocratique et fondé sur les connaissances réelles de chacune des micros zones du segment.

Historique de la zone

La zone à classer dont le document de stratégie ci-présent indique les mécanismes d'élaboration de son plan d'aménagement regorge de grandes forêts et d'une faune diversifiée et représentative mais soumise à une forte pression de braconnage. Celle-ci révèle la présence des grands mammifères comme les Eléphants, les Hippopotames, les Panthères, les Céphalophes, les grands singes (gorilles et chimpanzés), les Rongeurs, plusieurs espèces d'oiseaux, etc. La présence du lion évoquée jusqu'à une période récente devient actuellement incertaine.

L'exploitation annoncée du fer et du bois d'œuvre dans le district de Zanaga va apporter beaucoup de changements. Plusieurs études ont démontré que l'exploitation industrielle et le développement du réseau routier favorisent la croissance démographique (Eves, 1996 ; Auzel et al., 2000 ; Blake, 1994 ; Bennett et al, 2001). De nombreuses personnes viennent à la recherche de l'emploi ce qui fait que la concentration de la population dans la zone d'exploitation induit le problème d'utilisation des terres pour l'agriculture et pour d'autres activités relatives à la survie de cette population : la chasse, la pêche, la cueillette, etc.

Le site ne subit pas encore une pression liée à l'exploitation forestière. Cependant, il est probable qu'il soit exploité au vue des dispositions de l'Arrêté : N°8520/MEFE/CAB du 23 décembre 2005 qui définit les unités forestières d'exploitation de la zone de la Lékoumou dans le secteur sud. Cet Arrêté ouvre les portes à l'exploitation forestière dans la zone comprise entre les districts de Bambama et de Zanaga. Les savanes situées à l'est de la zone subissent des feux de brousse extrêmement fréquents (parfois deux fois par an) surtout en période de saison sèche.

I. Identification de l'équipe de planification et de la zone

1.1 L'équipe de planification

1.1.1 Le rôle de l'équipe de planification

L'équipe de planification sera responsable de la supervision de l'élaboration du plan d'aménagement du futur parc. Les membres de l'équipe de planification seront choisis selon l'affiliation à une institution ou communauté ayant un rapport avec les ressources mais aussi selon leur expertise.

Trois niveaux sont à distinguer pour l'élaboration du plan : central, départemental et local. Au niveau central l'équipe sera responsable de la validation et l'adoption du plan d'aménagement et devra fournir un appui technique et même financier à l'équipe qui évolue au niveau local. L'équipe au niveau départemental sera chargée d'appuyer les membres de l'équipe au niveau local tandis que l'équipe au niveau local sera la plus active car elle aura pour mission essentielle de collecter et de centraliser les données qui permettront de rédiger l'ébauche du plan de gestion.

La mission de l'équipe de planification devra donc à la fin du processus obtenir les résultats suivants :

- Finaliser le plan d'aménagement, le valider et le faire adopter,
- Suivre la mise en œuvre des différents processus du développement du plan d'aménagement incluant la participation des acteurs
- Elaborer la vision et les conditions désirées
- Formuler les objectifs
- Proposer le zonage
- Intégrer les différentes contributions des acteurs dans le plan d'aménagement
- Assurer la validation et l'adoption du plan d'aménagement par les autorités compétentes

1.1.2 Identification de l'équipe de planification

Les membres de l'équipe de planification seront identifiés en fonction de leurs implications dans la zone, de leur affiliation aux institutions clés, leur expertise, leurs relations et de leur dépendance vis-à-vis des ressources de la zone (utilisation, gestion, gouvernance).

Les membres de l'équipe de planification travailleront sur une base volontaire. Ils devront être familiers aux spécificités de la zone et être disponibles pour participer activement au processus.

Par institutions, on fait allusion aux représentants des différents Ministères qui ont une forte implication dans la gestion de la zone tels que l'Economie forestière, Environnement et Tourisme, Administration du Territoire et de la Décentralisation, Plan et Aménagement du Territoire, Agriculture et Elevage, Mines et Energie, Equipement et Travaux Publics.

Par relation et dépendance, il faut comprendre par là, les organisations de conservation et de développement communautaire telles que les ONG nationales et internationales (WCS), les Associations de conservation et de développement, les autorités locales, les communautés de base et le secteur privé.

1.1.3 Les membres de l'équipe de planification

Le tableau 1 présente une proposition des membres de l'équipe de planification au niveau local, départemental et national. La proposition sera bien raffinée au fur et à mesure que les travaux avancent. C'est l'équipe au niveau local qui sera très active et se réunira plus intensément pour soumettre des propositions aux autres niveaux. Ce nivellement des équipes permettra que l'adoption par les administrations départementale et ministérielle soit facilitée.

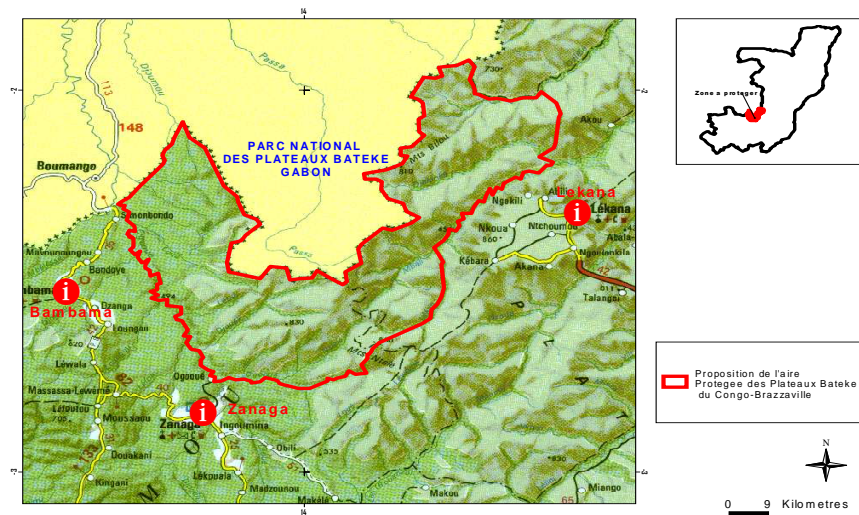
Tableau 1 : Proposition sur la composition de l'équipe de planification

Institution	Nom	Expertise
Au niveau local		
Projet WCS-Plateaux Batéké	Désiré RAKOTONDRANISA	Développement communautaire
	Noé MABIALA	Gestion des aires protégées, aménagement forestier
	Apollinaire TSOUMOU	Socio économiste
	Giglah BIKOUYA	Gestion communautaire
	Clément IKAMBA NKULU	Spécialiste en Monitoring de la faune
PACT	Emola MAKAMBO HASHIM	Développement communautaire : processus GRNBC
MEF	Chefs de Brigades de l'Economie Forestière de Bambama, Zanaga et de Lékana	Application de la loi et sensibilisation
Représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage	Chef de Secteur agricole de Bambama, Zanaga et de Lékana	Techniques agricoles et d'élevage
Représentants des communautés	Femmes et hommes, nombre à définir lors de la réunion de prise de contact avec l'équipe de planification.	Agriculteurs, chasseurs, éleveurs,...
Ministère de l'Administration du territoire	Sous-préfecture de Bambama, Zanaga et de Lékana	Institution stratégique
Secteur privé	Exploitants forestiers et miniers, commerçants et autres, etc.	Partenariat pour la gestion et le développement durables du parc
ONGs locales et autres associations	A identifier et à définir	Appui communautaire
Au niveau des départements		
Conseils départementaux des Plateaux et de la Lékoumou	Cabinet du vice Président du Conseil	Le conseil est chargé du développement de tout le département
Préfectures des Plateaux et de la Lékoumou	Conseillers et autres services habilités dans le développement	C'est la Préfecture qui sera chargée de valider le document au niveau 2
Directions départementales de l'Economie forestière	Services faune	Gestion Faune
	Services Forêts	Aménagement forestier et sylviculture
Directions départementales de l'agriculture		Agriculture et élevage
Directions départementales du Tourisme et de l'environnement		Expérimentation du tourisme dans la zone du village Ogooué
Directions départementales de l'équipement		Information sur les routes prévues dans la région
Directions Départementales de l'Hydraulique		Adduction d'eau dans la zone
Directions Départementales et du Cadastre		Délimitation des terroirs de manière officielle

Equipe de planification au niveau national / Brazzaville		
WCS	Paul TELFER	Landscape Leader
	Jérôme MOKOKO	Gestion des aires protégées-Biologiste
	Nazaire MASSAMBA	Planification d'un programme relatif à l'éducation Environnementale
	Moïse ZONIABA	Juriste
	Patrick BOUDJA	Spécialiste en SIG
PACT	Emola HASHIM	Développement communautaire, processus GRNBC
Ministère de l' Economie forestière	CNIAF	Normes de Gestion de la faune, de la flore et de gestion communautaire
	DFAP	Gestion et aménagement de la Faune
	DF	Exploitation et administration forestière
Ministère de l' Agriculture et de l' élevage		Amélioration des boutures de manioc, développement de l'élevage et agroforesterie
Ministère de l' Aménagement du Territoire		Aménagement des pistes
Ministère du Tourisme et de l' Environnement		Ecotourisme à l'Ogooué village

1.2. Identification de la zone

La zone à classer en parc national est une mosaïque de forêts savanes, qui s'étend sur près de 300.000 ha. Elle est contiguë au Parc national des Plateaux Batéké au Gabon et fait partie du grand Landscape Plateaux Batéké, qui s'étend depuis la République gabonaise jusqu'en RDC en passant par le Congo Brazzaville.



II. Les parties prenantes / acteurs : Identification des acteurs et développement de la stratégie pour les impliquer dans le processus

Des réunions spécifiques ont été tenues avec les communautés vivant autour du futur Parc. Ces réunions ont portées sur des sujets spécifiques (délimitation de la zone du futur parc, avis sur la création). Un document de proposition a été élaboré et soumis au Ministère des forêts pour adoption.

La stratégie d'implication des acteurs vise à :

- Identifier les acteurs et les partenaires selon leur rôle (direct ou indirect) dans l'utilisation et gouvernance des ressources naturelles dans la zone du futur Parc National d'Ogooué-Lékéti
- Définir quand et comment ces différents groupes seront impliqués dans le processus d'élaboration du plan d'aménagement et la mise en œuvre et à travers quels mécanismes.
- Déterminer l'outil de communication à utiliser pour promouvoir la participation des différents acteurs.
- Analyser les capacités des acteurs à participer dans le processus et identifier les capacités existantes pour renforcer ces capacités.
- Assurer que les acteurs sont des partenaires pleinement actifs dans les différentes étapes du processus.

Quatre catégories de parties prenantes au développement des documents de projet pour la création du parc ont été identifiées :

- Les habitants des villages périphériques qui fréquentent le site ou une partie du site à classer (hommes, femmes, jeunes) ;
- Les institutions villageoises (Comités des villages, Chef de terre, notables);
- Les administrations (Eaux et Forêts, Administration du Territoire, Tourisme, Recherche scientifique, Force publique, Justice etc.)
- Les Autorités politico administratives (Sous-préfets, Préfets, Députés, Sénateurs, Conseillers, etc...).

De plus, il est important d'inclure les concessionnaires qui exploiteront plus tard les zones périphériques.

Le tableau 2 indique une stratégie préliminaire qui sera régulièrement raffinée selon les informations disponibles dans la zone avec l'avancement du processus déjà amorcé.

Tableau 2 : Stratégie de participation des parties prenantes et du public

Parties prenantes	Mandat	Niveau d'implication dans le plan d'aménagement				Méthodologie et/ou plateformes d'implication	Outils de communication	Renforcement de capacité
		Conditions désirées	Objectifs	Choix des options	Zonage			
Niveau central (responsabilité de l'équipe de planification. Des actions de lobbying auprès des Ministères et des bailleurs de fonds seront nécessaires afin qu'ils appuient le coût du renforcement des capacités au niveau départemental ainsi que celui des ateliers consultatifs								
Ministères, Agriculture, Aménagement du territoire.	Concertation et Validation	Oui	Oui	Oui	Oui	Membre d'Equipe de Planification (EP), ateliers pour la validation,	Emission télévision et/ou radio, Correspondance, etc	Concertations avec les différentes parties prenantes
Niveau départemental		Prévoir comment créer les plateformes consultatives dans les provinces / départements.						
Directions départementales et autres administrations impliquées	Consultation	Oui	Oui	Oui	Non	Réunions départementales	Emission télévision et/ou radio ; Téléphone	Dans les différentes plateformes citées Appui de WCS en cas de difficultés
Niveau local								
Administration locale.	Participation, Concertation et implication	Oui	Oui	Oui	Oui	Le Draft du document sera élaboré et fera l'objet des amendements au niveau local. Tenir de temps en temps des réunions pour voir comment avancer le processus	Réunions de concertation, Procès-verbaux, Compte rendu	Ateliers sur les lois, textes environnementaux, Ateliers sur la gestion communautaire

Parties prenantes	Mandat	Niveau d'implication dans le plan d'aménagement				Méthodologie et/ou plateformes d'implication	Outils de communication	Renforcement de capacité
		Conditions désirées	Objectifs	Choix des options	Zonage			
Population locale : représentants des autorités traditionnelles, les chasseurs, pêcheurs, fermiers, hommes/femmes, etc.	Participation, Implication et Concertation	Oui	Oui	oui	Oui	Participation sur la planification d'utilisation de	Campagnes de sensibilisation, Films et documentaires sur la gestion de la faune	Ateliers sur les lois, textes environnementaux, acteur direct dans le développement des plans pour les différentes micro-zones
Représentant des Groupes marginalisés	Participation, Implication et Concertation	Non	Oui	Oui	Oui	Participation dans les réunions spécifiques sur la planification du plan d'aménagement	Entretien et réunion	Informations sur la situation de la zone
ONGs et autres groupes organisés (religieux, enseignants, etc.)	Participation, implication et Concertation	Oui	Oui	Oui	Oui	Réunions spécifiques sur la planification d'utilisation des terres (organisées par le Consortium), comités villageois.	Campagnes de sensibilisation Réunions dans les plateformes CD, DVD, Internet, Correspondances	Réunions et sensibilisation sur l'avancement du processus
Associations locales	Concertation et Consultation	Oui	Oui	Oui	Oui	Participation aux réunions spécifiques sur la planification d'utilisation des terres.	Campagnes de sensibilisation Correspondance, communiqué et autres	Réunions des partenaires, Sensibilisation sur la notion de gestion communautaire
Secteur Privé	Concertation	Oui	Oui	Oui	Oui	Information sur la situation de la zone, Présentation des opportunités	Documentaire, fiche faisant état de la zone,	Appui à l'identification des circuits de commercialisation et à d'autres pistes de développement

Parties prenantes	Mandat	Niveau d'implication dans le plan d'aménagement				Méthodologie et/ou plateformes d'implication	Outils de communication	Renforcement de capacité
		Conditions désirées	Objectifs	Choix des options	Zonage			
								communautaire
Institutions de Recherche et de Formation	Consultation	Non	Oui pour certains objectifs	Non	Non	Correspondance (traditionnelle ou électronique), entrevue lors des enquêtes	Rapport sur l'état de la zone	TDR

III.Stratégie de collecte des données

Il s'agit de collecter les données géographiques, législatives, fauniques, floristiques, géophysiques, socioculturelles et socioéconomiques. La méthode MARP sera utilisée pour la collecte des données sur la monographie ainsi que pour l'élaboration de la cartographie participative.

Ces données seront collectées de deux manières ; d'une part par des enquêtes au niveau des villages par l'équipe socioéconomique du projet et d'autre part, par la méthode MARP. Pour l'analyse de filière on fera références des données GCRN de Bambama et de Zanaga.

Les données biologiques feront l'objet des sondages permanents au niveau de la zone proposée à la future aire protégée. Aussi, les communautés seront fortement impliquées à cause de leur savoir traditionnel.

La MARP a permis de collecter certaines données sur les villages, les pistes, le transport, la production, les produits clés pour les villages de la zone. La collecte des données étant un processus continu, les données indisponibles sur la monographie de certains villages, seront complétées avec la MARP et des enquêtes socio-économiques.

3.3

3.3 Physiques

3.1.1. Limites de la Zone

Une fois le parc est créé, la zone sera délimitée de manière précise. Les retards dans la création du parc sont dus à cause de l'Arrêté N°8520/MEFE/CAB du 23 décembre 2005 qui définit les unités forestières d'exploitation de la zone de la Lékoumou dans le secteur sud. Cet Arrêté pourrait ouvrir les portes à l'exploitation forestière dans la zone comprise entre les districts de Bambama et de Zanaga.

Les négociations entre WCS et le gouvernement sont en cours et le gouvernement est conscient de l'importance du site. Le gouvernement a fait deux propositions jusqu'à présent, pour le classement du site excluant la zone forestière du périmètre du futur parc avec son éventuelle inclusion une fois l'exploitation terminée. Cette alternative a été proposée conjointement à la possibilité d'initier un projet de protection auquel les forestiers financeraient des actions de conservation, de monitoring de l'aire et de lutte antibraconnage.

3.1.2. Identifier la topographie, les cours d'eaux, les caractéristiques physiques particulières

Au sein de ce parc se trouvent les sources de trois rivières importantes (Mpassa, Ogooué et Léketi), de même que de nombreux bays riches en sels minéraux qui sont des habitats importants pour les éléphants et la faune sauvage. Des sondages datant de 2005 ont permis d'identifier deux points d'eaux importants pour les éléphants, Bai Moolo et Bai Djouene. Aussi d'autres bays de taille moyenne ont été localisés le long de la rivière Djoumou à la frontière (Est) du Parc National des Plateaux Batéké.

3.1.3. Cartes/Imagerie satellite compilées.

Les équipes travaillant dans le paysage de Leconi-Batéké-Lefini ont fait une compilation des cartes existantes, des images satellitaires, des données aériennes, socio-économiques et biologiques et récoltées des informations sur le sol, l'hydrographie, l'utilisation des terroirs et

des ressources. Ce qui a permis d'inventorier les menaces sur l'ensemble paysage. De plus, les feux de brousse sont suivis à l'aide des images satellites de haute précision fournies par le Web-Fire-Mapper (NASA et Université du Maryland). Cette base de données sera régulièrement mise à jour tout au long de la phase de planification et de la mise en oeuvre du plan d'aménagement. Les résultats des sondages serviront de guide général pour former des recommandations au gouvernement sur l'utilisation du sol, la conservation de la biodiversité afin de bien gérer le parc et les zones tampons.

A l'intérieur de cette macrozone, on définira les zones de grande importance biologique. On matérialisera également de manière précises les limites du parc au niveau de sa frontière avec le Parc National des Plateaux Batéké du Gabon. Une cartographie de toute la zone sera produite.

3.1.4. Les frontières des concessions légales d'extraction existantes cartographies et leur statut noté.

Trois concessions forestières existent actuellement dans le secteur Ouest du futur parc mais ne sont pas encore en exploitation. Il sera question de faire une délimitation qui tiendra compte des normes écologiques. Les normes d'aménagement fixées par le Centre National des Inventaires Forestiers et Fauniques (CNI AF) définissent les mécanismes d'exploitation des concessions situées à la périphérie des aires protégées. Ainsi, toutes ces unités seront cartographiées afin de permettre une bonne planification de la gestion du parc et des concessions forestières en tenant compte des séries d'aménagement.

3.1.5. Les frontières des aires protégées existantes cartographiées et leur statut noté

Voir 3.1.1

3.2. Ecologie

3.2.1. Ressources faunistiques clés

- Le futur Parc National Ogooué-Lékéti a une haute valeur pour la conservation. C'est l'habitat de populations importantes d'éléphants de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*) et des autres espèces en voie de disparition. Le site est contigu au Parc National des Plateaux Batéké du Gabon est une zone de forte concentration d'éléphants dans tout le paysage Léconi-Batéké-Léfini (rapport PFBC).
- L'ensemble du futur Parc National a fait l'objet d'un sondage pour la première fois (Inkamba-Nkulu & Diahouakou, 2005). Ce sondage a permis d'identifier les aires de conservation les plus importantes pour les éléphants (et autres grands mammifères) dans le Parc. Ces aires sont situées à l'ouest entre les rivières Ogooué et Djoumou, et autour de la rivière Dzielé. Par contre, les zones centrales et la majeure partie de zones situées à l'Est dominées par la savane font l'objet d'un braconnage; les signes de grands mammifères étaient rares. Comme menaces anthropiques observées, les feux de savane fréquents.
- Début 2008, sur la base des résultats du premier sondage, basé sur le Recce transect et recce voyage ont permis de mener des sondages dans la zone forestière à l'intérieur du futur parc. Ce qui a permis de clarifier et quantifier la présence relative d'éléphants et

autres espèces sauvages (et humaines). La plupart des signes d'éléphants était dans les régions des clairières riches en minéraux, ainsi que le long de la rivière Dzielé au Nord.

3.2.2. Couloirs migratoires de la faune

Le secteur forestier au Nord-ouest du futur parc est un habitat important pour les éléphants et les grands singes. En complément avec le parc national gabonais, ces deux aires offrent la possibilité de créer une aire protégée transfrontalière de plus de 6,000 hectares qui sera un couloir clé pour les déplacements des animaux entre le Gabon et le Congo.

Des financements supplémentaires sont actuellement recherchés pour mener des études sur la répartition des populations d'éléphants. La répartition des individus sera déterminée le plus facilement par l'étude d'identification des individus qui fréquentent les baies les plus distantes. Comme les baies connus sont de part et d'autre de la frontière entre le Gabon et le Congo, cela fournira des informations sur leurs mouvements transfrontaliers.

3.2.3. Communautés de plantes rares et sous-représentées

A cause de contraintes logistiques et financières, les fonds du projet n'étaient pas disponibles pour soutenir un inventaire complet de la végétation du parc proposé. Le jardin Botanique du Missouri sera contacter pour compléter l'inventaire des plantes.

3.2.4. Autres ressources florales et fauniques qui sont d'importance clé pour le paysage et la population

L'inventaire des oiseaux dans le Parc National Ogooué-Lékéti proposé était planifié en FY08 mais ont été repoussées à cause de la combinaison de ressources limitées et des retards liés à la création du parc. Des données limitées ont été néanmoins collectées, et serviront de bases à des études plus poussées à mettre en place quand les fonds seront disponibles.

Un inventaire des oiseaux pourra avoir lieu en même temps que le sondage des éléphants, dans le but de réduire les coûts. Une personne ressource a été identifiée et sera capable de mener cet inventaire.

3.3

3.3 Données socio-économiques

Les données socioéconomiques permettront de connaître le degré d'implication ou encore l'intérêt des parties prenantes vis-à-vis de la zone concernée par le classement, par exemple :

- Les droits sur cette partie de terre ;
- Les différentes espèces biologiques utilisées par les populations de la zone ;
- Les relations culturelles entre les populations et la partie concernée par le classement (par exemple les totems, les sanctuaires, etc.) ;
- Le degré de dépendance économique vis-à-vis de la ressource.
- Le niveau d'intérêt et les activités de chaque partie prenante.

Ces données une fois collectées serviront de manière précise à faire un zonage qui tiendra compte des préoccupations des toutes les parties prenantes.

3.3 Données monographiques

Ces données concernent la connaissance même des villages qui entourent le futur parc. Des informations sur les règles traditionnelles ont été collectées par l'équipe WCS. D'autres informations seront complétées au fur et à mesure que le processus d'élaboration du plan avance et seront relevés à l'aide de la MARP et des archives des districts, églises, etc. Il est important de faire également recours aux autres structures qui ont des activités dans la zone.

3.3 Données temporelles

La MARP avec son outil « profil historique » permettra de récolter les données sur les événements que les villageois considèrent comme marquants dans l'histoire des villages des trois districts depuis quelques dizaines d'années : date de création des villages, origine des premiers habitants, nombre, arrivée des migrants, des premiers missionnaires religieux, implantation des premières administrations, de la première église, construction des premières écoles, épidémies, invasion de bêtes sauvages, famine, maladies du manioc, etc.

On pourra apprécier les explications que les anciens du village donnent à ces phénomènes. On peut surtout aussi s'appuyer sur l'aspect révélateur de cet exercice, car les villageois découvrent réellement leur histoire à travers ce profil historique. Il y a aussi les leçons à tirer par les villageois sur certaines de ces découvertes. Pour la conservation des ressources en particulier, on peut noter combien les villageois regrettent la période passée où la vie était plus facile, où le gibier était à proximité, où la population était moins nombreuses, etc.

Tableau 3: Besoins en information et données pour le développement du plan d'aménagement pour la zone du futur parc national

Données/ types d'information	Existantes	Sources	Commentaires	Lacunes		
				Lesquelles	Qui	Comment
Physique						
Limites de la zone	Limites préliminaires Cartographie de la zone faite, mais pas de manière précise	Base des données SIG/WCS MARP, MOV 08		Limites finales - Une fois le parc est créé, la zone peut être délimitée de manière précise	Equipe WCS Batéké	Cartographie
Campements, villages	villages	Base des données SIG/WCS MARP	La grande majorité des campements sont dans la zone du futur parc	Les campements des chasseurs (zones de prélèvements) ne sont pas totalement géo-référencés	Equipe Batéké	GPS
Socioéconomique						
Démographique :	Information partielle au Projet Plateaux Batéké	Rapports WCS	Les informations actuelles ont été fournies par le projet Plateaux Batéké. Mais il faudra les actualiser	Absence d'informations géo-référencées	Equipe GRNBC Projet Plateaux Batéké	GPS, interviews (MARP), Interroger les archives
Gouvernance et utilisation des RN	Rapports socioéconomiques	WCS				
	Etudes sur les règlements d'ordre intérieur	Equipe socio-économique Batéké	Les règlements sont d'ordre verbal	Non matérialisation sous forme de support juridique	COBA appuyée par l'équipe GRNBC	Séances de renforcement des capacités
	Connaissance sur les terroirs villageois	Très peu d'informations	A compléter	Zones existantes et historiques de terroirs des autres villages	WCS / GRNBC	Cartographie participative (MARP)
	Prélèvement de la ressource	Commentaires de certains chefs de clans	A Matérialiser comme document	Règles existantes et historique sur l'utilisation des ressources et zones d'eau	WCS	Ateliers avec les communautés

Données/ types d'information	Existantes	Sources	Commentaires	Lacunes		
				Lesquelles	Qui	Comment
Economique	Etudes sur les filières porteuses : produits agricoles et petit élevage	Pact/WCS	Mener l'étude au niveau des villages	L'équipe Batéké était très réduite	Pact	Impliquer les autres acteurs
Biologique						
Espèces ichthyologiques	Poissons		Aucune étude n'a été faite sur le bassin du fleuve Ogooué	Poissons du bassin l'Ogooué en amont	Chercheur de l'Université Marien Nguabi MAMONEKENE et autres	Faire les TDR pour le chercheur
Autres groupes taxonomiques	Partiellement disponible			Flora, reptiles, amphibiens, etc.	MOUTSAMBOTE et autres	
Habitats clés				Absence de suivi écologique	Equipe écologique WCS-Batéké	Transects Recces voyages
Grands mammifères	13 familles sont présentes dans la zone ; les principaux ordres sont: <ul style="list-style-type: none"> ◆ Artiodactyles ◆ Primates ◆ Carnivores ◆ Pholidotes ◆ Tubulidentés ◆ Rongeurs ◆ et Proboscidiens 	Rapports Batéké				Transects Recces voyages Bush meat
Oiseaux	Pas de données disponibles		Aucune étude ornithologique n'a été faite			Observation directe
Les menaces, tendances à la gestion des ressources naturelles						
Changement biologique	Braconnage faunique élevé	Rapports WCS-Batéké et autres				
Changement socio-économique	Nombres de braconniers en augmentation, Légère reprise du niveau de production agricole	WCS, District, communauté de base	Les quantités de viande vendues au marché du district et la			

Données/ types d'information	Existantes	Sources	Commentaires	Lacunes		
				Lesquelles	Qui	Comment
			disponibilité des bâtons de manioc sont des indicateurs probants			
	Braconnage de la faune mammalienne accentué	Rapports Batéké	Même les animaux intégralement protégés sont vendus au marché du centre	Absence des agents du MEF, populations non sensibilisées régulièrement	DDEF	Application de la loi
Système et capacité de gestion, gouvernance, suivi						
WCS / Brigade forestière	Collaboration mutuelle	Rapports	Collaboration mutuelle			
Communautés						
Société civile	1. Identification des ONGs et Associations	WCS En cours	La réunion des partenaires du Landscape de Lékana a mis en place une stratégie pour l'identification des autres acteurs de la société civile	Documents légaux des acteurs de la société civile absents		Rassembler les textes juridiques
Statut Juridique						
Textes légaux	Code Forestier, nouvelle loi sur la faune, Code de l'Environnement, Arrêté sur les animaux intégralement protégés, Convention de Washington, Traité de la COMIFAC, etc					

IV.Stratégie pour la validation et l'adoption du plan d'aménagement

4.3 Stratégie pour la validation et l'adoption du document de stratégie

Le document de stratégie qui a suivi un processus participatif dans son élaboration fera l'objet des discussions au niveau interne.

4.3 Stratégie pour la légalisation du plan d'aménagement de la zone du futur parc de OL

Le plan d'aménagement qui a suivi un processus participatif dans son élaboration fera l'objet des discussions tant au plan local et départemental. Des réunions avec les sous-préfectures de Bambama, de Zanaga et de Lékana et des autres parties prenantes, permettront à tous ces acteurs de comprendre son importance. Ce plan qui en même temps a pris en compte les éléments majeurs de la politique nationale qui exige la prise en compte des communautés locales, des différents acteurs et la présence des instances étatiques dans le processus de planification est *de facto*, un processus qui marque le début de la légalisation.

Ici l'équipe de planification basée à la centrale à Brazzaville a un grand rôle à jouer. C'est elle qui fera les démarches pour la validation et l'adoption du plan d'aménagement.

On pourra envisager différentes étapes pour son adoption.

La première étape se passera au niveau local. C'est l'étape la plus décisive car, elle impliquera toutes parties prenantes pour examiner l'ossature du plan et voir si toutes les préoccupations ont été prises en compte.

La deuxième au niveau départemental. Cette étape est celle qui valide à ce niveau le document en tenant compte de la politique du Département en matière d'aménagement du Territoire.

La troisième étape sera celle qui regroupera au niveau ministériel toutes les administrations impliquées, les parties prenantes au niveau départemental pour adopter le plan au cours d'une réunion dite d'adoption.

4.3 Eléments du plan d'aménagement de la zone du Parc National de l'Ogooué-Lékéti

4.3.1 Valeur unique

L'information sur la valeur unique du parc est à rechercher. On pourra se référer sur les études menées dans la zone et la perception que les populations, les autorités administratives et autres parties prenantes se font de la zone.

Cette description portera sur la valeur exceptionnelle du point de vue socio-économique, culturel et écologique. Elle devra être courte et concise.

L'équipe de planification est responsable de produire cette description. Des informations supplémentaires seront recueillies chez d'autres partenaires et acteurs ci-hauts énumérés.

4.3.2 Caractéristiques de la zone

Cette section présentera les informations sur les attributs physiques, écologiques et socio-économiques de la zone. L'équipe de planification au niveau local devra préparer la section et soumettre aux autres membres.

Il sera toujours nécessaire de la mettre à jour au fur et à mesure que les informations deviennent disponibles.

4.3.3 Les conditions désirées

Les conditions désirées seront fixées pour une durée de 25 ans et tiendront compte des aspects socio-économiques, culturels, biologiques et de bonne gouvernance pour le paysage comme énuméré par les parties prenantes et les partenaires.

L'équipe de planification au niveau local élaborera un premier draft de ces conditions qu'elle soumettra aux autres membres au niveau départemental et national. Les autres acteurs définis dans la stratégie de participation seront informés et leurs contributions seront tenues en compte. Un atelier pour valider les conditions désirées et les objectifs ainsi que les discussions pour les éventuels micro-zonages sera tenu dans la zone pour mettre ensemble les acteurs clés et les institutions. On tiendra compte des conditions désirées du parc national des plateaux Batéké du Gabon qui est contigu à celui de l'Ogooué Léketi.

4.3.4 Objectifs

Les objectifs seront fixés de commun accord entre les acteurs et les partenaires. Ces objectifs devront tenir compte des critères de l'UICN et porteront sur:

- la conservation des bassins versants tributaires des cours d'eau;
- la conservation de la diversité biologique notamment la flore, la faune, les ressources génétiques, le sol et l'atmosphère;
- la préservation des écosystèmes dans leur état naturel;
- la promotion de la recherche scientifique;
- la promotion et le développement de l'écotourisme;
- l'éducation à l'environnement;
- la protection des sites historiques et archéologiques ainsi que la beauté des paysages.
- Le développement de la zone par l'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

4.3.5 Micro-zones

L'équipe de planification et les acteurs devront identifier les micros zones et les cartographier. Il s'agira en fait de :

1. Faire le zonage du parc qui reflète les conditions désirées et les objectifs du paysage et les dessiner sur une carte
2. Justifier chaque micro-zone
3. Rédiger un guide ou un règlement intérieur pour chaque micro-zone définissant comment l'utilisation des ressources dans ces micro-zones se fera ;

Il faudra également prendre en compte la périphérie du parc en délimitant les zone GCRN.

Les Etapes:

1. Détermination à l'aide de GPS des limites précises du Parc;
2. Zonage à l'intérieur du site
3. Identification des habitats importants pour la faune surtout pour les espèces rares ;
4. Cartographie participative pour les zones d'agriculture, pêche, chasse, tourisme, cueillette à la périphérie du parc ;

5. Etablissement des règles et règlements pour l'exploitation des ressources dans les micro-zones et dans la zone GRNBC en général ;
6. Mise en place des mécanismes qui permettront de contrôler les règles et les mécanismes de règlements des conflits.

4.3.6 Lignes directrices /Normes

Les lignes directrices ou les normes devront déterminer les actions permises, restreintes et non permises dans l'ensemble du parc et dans les micro-zones. Ces normes sont utiles pour atteindre les objectifs et les conditions désirées.

Lors de l'élaboration de ces normes il faudra tenir compte de manière générale des:

- Territoire de chasse.
- Sanctuaires
- Zones agricoles et d'élevage,
- Zones touristiques
- Zones de conservation
- Zones de reboisement
- Zones de cueillette
- Routes et pistes
- Etc.

4.3.7 Mise en œuvre et calendrier

Un plan de mise en œuvre et un calendrier seront élaborés. Le projet Plateaux Batéké à travers WCS, certaines directions départementales, les Conseils départementaux, les Ongs et les Associations locales devront faciliter la production de ce plan qui fera parfaitement l'objet d'un processus participatif.

4.3.8 Suivi/Evaluation

Le suivi-évaluation sera utilisé pour évaluer les conditions et les tendances des ressources dans l'ensemble du parc et de sa zone périphérique.

Le plan de suivi-évaluation sera composé des indicateurs biologiques, socio-économiques, institutionnels et de bonne gouvernance. Les indicateurs proviendront entre autre de:

- Rapports biologiques et socio-économiques
- Monitoring de la faune
- Rapports des Ongs ayant des activités dans la zone
- De l'adhésion des population aux initiatives de développement et de conservation (émergence des associations de conservation, augmentation des projets communautaires, etc.)
- Amélioration des conditions de vie (tourisme, modernisation de l'habitat rural, adduction d'eau, présence des services sanitaires et sociaux, amélioration des jachères et de la production agricole, etc.)
- Du CARPE benchmarks and 5-year targets

4.3.9 Plan d'aménagement de la zone

Les objectifs annuels de CARPE se présentent comme suit:

FY08: 100% Document de stratégie élaboré,

FY09: 90% Les éléments manquants qui constituent l'ossature du plan d'aménagement sont identifiés et complétés.

Le plan est élaboré et les réunions des différentes parties sont tenues au niveau local et départemental

FY10: 100% : Le plan de gestion est validé et adopté au cours d'une réunion spéciale

Les différents processus et les éléments du plan seront complétés selon le programme suivant:

Tableau 4: Plan design Schedule (in English)

Task		FY08	FY09	FY10	FY12
Process					
Planning Team		X	X		
Information and Data Needs Elaborated		X	X		
Public and Stakeholder Participation Strategy		X	X		
Strategy for Formal Recognition of Plan			X		
Element	% of land/mgmt plan design				
Unique Value	5	X	X		
Characteristics	10	X	X		
Desired Conditions	20	X	X		
Objectives	20	X	X		
Micro-zones	20	X	X		
Guidelines	10		X	X	
Implementation Activities and Schedule	10		X		
Monitoring	5		X	X	
Plan Adoption	0			X	
Percentage of design completed		60%	100%	100%	

Nom du document : Document de stratégie Parc OL final
Répertoire : C:\Documents and Settings\papa\Mes documents\MOVS
2008\MOVS-CBNRM_Baték (D)
Modèle : C:\Documents and Settings\papa\Application
Data\Microsoft\Modèles\Normal.dot
Titre :
Sujet :
Auteur : BIKOUYA Gighah
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 29/01/2009 12:38:00
N° de révision : 6
Dernier enregistr. le : 30/01/2009 09:39:00
Dernier enregistrement par : papa
Temps total d'édition : 5 Minutes
Dernière impression sur : 31/01/2009 11:54:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 22
Nombre de mots : 6 186 (approx.)
Nombre de caractères : 34 027 (approx.)